

Imprimerie - L'usine H2D d'Hellemmes a été liquidée (source FILPAC)

lundi 2 juillet 2012

Les 82 salariés du site seront rapidement licenciés.

Placé en redressement judiciaire le **21 mai dernier**, le site d'Hellemmes (59) du groupe H2D **a été liquidé le jeudi 25 juin** par le tribunal de commerce de Lille, après une audience sous protection policière.

Partagés entre la consternation et la colère, les 82 salariés ne cachent pas leur déception, eux qui avaient fait confiance à leurs dirigeants et **abandonné leur prime de licenciement extralégale de 45.000 euros, directement versée à H2D, par l'actionnaire précédent, Quebecor, pour abonder la trésorerie et redémarrer l'usine.**

.../...

En 2007, celui-ci et Dominique Dorchain avaient repris cette usine héliographe du groupe Quebecor après un conflit social très dur. L'aventure s'était poursuivie avec quelques investissements puis, **en avril 2011, par le rachat d'Héliographe Lys** (Nieppe, 59) au groupe familial Decoster. Enfin, l'année dernière, toujours, H2D avait repris à Circle Printers le site de Mary-sur-Marne.

Mauvaise gestion, dégradation de la conjoncture, etc. les deux dirigeants ont évidemment joué de malchance **en s'engageant dans ces opérations de croissance externe sur le marché de l'héliographe édition**, alors que les prix de l'énergie, de l'encre et de la plupart des éléments concourant à la production s'envolaient.

En même temps, H2D avait envisagé un investissement industriel lourd qui s'est traduit par le versement d'un acompte au constructeur italien Cerutti. **Mais de source syndicale, cette rotative devait être installée à Nieppe et pas à Hellemmes. Ce site obsolète et déficitaire étant condamné à terme.**

Cédé par Quebecor à H2D **pour un euro symbolique**, le terrain où est installé H2D Hellemmes « aurait été vendu, semble-t-il et selon des sources syndicales », pour **10 millions d'euros au courtier en papier Valpaco (devenu Groupe ENTAGOS)** sans l'accord de la communauté urbaine. (NDLR : Cette information est à prendre au conditionnel)

Cette somme aurait servi à éponger des dettes de l'entreprise et peut-être à acheter Héliographe Lys. **Ce site, où 36 salariés d'Hellemmes avaient été transférés, rencontrerait de graves difficultés. À tel point qu'une mise en redressement judiciaire ne serait pas exclue.** (NDLR : C'était le 2 juillet 2012 !)